

# Bulletin d'adhésion

2025 – 2026

**66%** remboursés en crédit d'impôts



**FSU**  
**SNUipp 03**

A renvoyer à la FSU-SNUipp 03, 42 rue du Progrès — 03000 MOULINS  
ou par mail : [snu03@snuipp.fr](mailto:snu03@snuipp.fr)  
Tel : 04 70 44 38 32 — Portable : 06 86 45 22 67

**Allez, j'y vais ! Je me syndique pour cette année scolaire !**

- Pour renforcer le mouvement syndical et lui donner la possibilité de mener des luttes plus efficaces,
- Pour obtenir des avancées significatives,
- Pour contribuer à la défense des intérêts matériels et moraux des actifs-ves et retraité-es, au développement du service public d'éducation et au maintien de l'unité de la profession, à la défense des collègues dans leurs démarches

NOM : \_\_\_\_\_ Prénom : \_\_\_\_\_

Date de naissance : ...../...../..... Téléphone fixe et/ou mobile : \_\_\_\_\_

Adresse : \_\_\_\_\_

Code Postal : \_\_\_\_\_ Commune : \_\_\_\_\_

E-mail (en CAPITALES) : \_\_\_\_\_ @ \_\_\_\_\_

Etablissement de rattachement : \_\_\_\_\_ Ville : \_\_\_\_\_

## MA SITUATION ADMINISTRATIVE

Instituteur·trice

Professeur·e des écoles

PSY EN

PE stagiaire

Contractuel·le Alternant·e M1

Contractuel·le Alternant·e M2

Etudiant·e AED

Etudiant·e SPA

AESH

Disponibilité

Congé parental

Retraité·e

CLD / CLM

Détaché·e

## MON AFFECTATION

Adjoint·e

Directeur·trice  
nombre de classe : \_\_\_\_\_

Directeur·trice Segpa

Brigade

TRS

ASH

PEMF

Conseiller Pédagogique

Autre : \_\_\_\_\_

Affectation définitive

Affectation provisoire

**Quotité** (cotisation proportionnelle) :

Temps complet

Temps partiel - quotité : \_\_\_\_\_ %

**CLASSE EX** :  1  2  3  4 Echelon Spé :  1  2  3

**HORS CLASSE** :  1  2  3  4  5  6  7

**CLASSE NORMALE** :  1  2  3  4  5  6  7  8  9  10  11

**ÉCHELON AU 1/09/2025**

Conformément à la loi informatique et libertés, j'accepte de fournir au SNUipp section de l'Allier les informations nécessaires à l'examen de ma carrière ; je lui demande de me communiquer les informations professionnelles et de gestion de ma carrière auxquelles il a accès à l'occasion des commissions paritaires, et l'autorise à faire figurer ces informations dans des fichiers et des traitements automatisés dans les conditions fixées par les articles 26 et 27 de la loi du 06.01.78. Cette autorisation est révoquée par moi-même dans les mêmes conditions que le droit d'accès en m'adressant au SNUipp section de l'Allier. Le SNUipp pourra utiliser les renseignements ci-dessus pour m'adresser l'ensemble de ses publications.

## IMPORTANT :

Avec le crédit d'impôt, même si vous êtes non-imposable, **le Trésor Public vous fera un remboursement équivalent à 66% du montant de votre cotisation syndicale.**

Votre attestation fiscale vous parviendra en 2027 pour la déclaration des revenus de l'année 2026 (qui comprend toute l'année scolaire 2025-2026).

## CADRE RÉSERVÉ AU TRAITEMENT

Trésorerie

SNUPERS

N° adhésion :

Date :

